

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société des officiers de la Confédération suisse.

Assemblée générale de Bâle.

La fête des officiers, à Bâle, les 29, 30 juin et 1^{er} juillet, a eu la réussite la plus complète. Favorisée par un beau soleil, elle a pu développer son programme sans le moindre accroc. Le premier et fort agréable devoir du chroniqueur militaire est donc de féliciter et de remercier nos camarades de Bâle du dévouement qu'ils ont apporté à l'organisation de cette réunion de trois journées, ainsi que de la prévenance et de la cordialité de leur accueil. La population bâloise entière a d'ailleurs contribué à cette charmante réception dont les officiers de toute la Suisse garderont le bon souvenir. On respirait à Bâle un parfum de sympathie.

Notre intention n'est pas de conter le détail de la fête ; les journaux quotidiens l'ont fait dans leurs colonnes, nous n'apprendrions rien à nos lecteurs. Aussi bien au point de vue militaire l'intérêt réside surtout dans les rapports et conférences présentés dans les divers séances. Nous espérons pouvoir publier dans nos livraisons prochaines la plupart de ces documents, si ce n'est pas tous in-extenso, au moins en un résumé aussi fidèle que possible.

Le premier acte de la fête a été la remise de la bannière fédérale, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, très gracieusement décoré pour la circonstance. M. le colonel C. Favre, à Genève, a prononcé le discours traditionnel en présentant la bannière. Il a rappelé le souvenir du colonel Wieland, engageant tous les officiers à s'inspirer de l'exemple qu'il nous a donné, exemple de dévouement, d'abnégation et de patriotisme. Faisant ensuite une très brève allusion aux grosses questions en discussion, il a constaté que dans trois ans, lorsque la bannière quittera la cité rhénane pour passer à la garde d'une autre cité, beaucoup de changements seront survenus peut-être dans notre domaine militaire. Espérons que ce sera pour le bien de notre patrie.

Le colonel E. Bischoff, en recevant la bannière, a exprimé la joie de la section de Bâle d'être pendant trois ans la garde du drapeau. A son tour, il rappelle en termes émus la mé-

moire du colonel Wieland, auquel aurait dû revenir l'honneur de recevoir la bannière des mains du comité de Genève. Celle-ci vient de parcourir une importante partie du territoire suisse, elle a passé villes et campagnes, traversant plusieurs cantons, mais partout elle a rencontré le même sentiment d'amour pour la patrie. L'orateur termine en poussant trois hourrahs en l'honneur de la Suisse.

L'assemblée des délégués a eu lieu dans la salle du Grand Conseil. Le colonel E. Bischoff présidait. 101 délégués étaient présents, représentant tous les cantons excepté Uri, Schwytz, Obwald, Glaris, Soleure et le Tessin.

Nous donnerons dans une prochaine livraison le rapport de gestion.

L'assemblée a été des plus calmes, et les discussions réduites à leur plus simple expression. Sur le rapport du jury chargé d'examiner les travaux de concours écrits, jury au nom duquel rapporte le colonel-divisionnaire Muller, il est octroyé un 1^{er} prix de 1000 fr. et un 3^e de 200 fr. Le sujet traité est : les opérations de Lecourbe en Suisse, en 1799. L'assemblée générale du jour suivant apprit que les heureux couronnés sont : pour le 1^{er} prix, le lieutenant d'infanterie R. Gunther, à Fribourg ; pour l'autre, le premier lieutenant d'infanterie Senn, à Aarau.

Saint-Gall a été désigné comme section centrale pour la prochaine période triennale.

Un don de 1000 fr. fut voté en faveur du monument Herzog, et une subvention de 200 fr. en faveur de la Section valaisanne qui, depuis quelques années, a entrepris une série de reconnaissances de tous les passages qui aboutissent au Valais et aux fortifications de Saint-Maurice.

Le comité central a présenté la proposition suivante :

» La société suisse des officiers, désirant vivement la fondation d'une « Caisse de pension pour les membres du corps » d'instruction, » se déclare prête à mettre à la disposition de cette caisse une partie de sa fortune, dont le montant sera fixé plus tard.

» Cette somme sera destinée à faciliter la participation à cette caisse à ceux des instructeurs pour lesquels il pourrait en résulter une charge trop lourde.

» L'assemblée des délégués charge le comité central de

s'occuper de la question et de lui faire en temps utile des propositions définitives. »

Il a motivé cette proposition comme suit :

A l'occasion des débats sur le traitement des instructeurs à l'Assemblée fédérale, un membre du Conseil national a soulevé la question de fonder une caisse de pension pour les membres du corps d'instruction militaire. Le chef du département militaire a favorablement accueilli cette idée, et d'après nos informations on s'occupe d'études préparatoires pour l'organisation de cette caisse.

La disposition bien connue du peuple suisse sur la question des pensions ne permettra guère de faire simplement une loi accordant des pensions aux instructeurs. Une pareille caisse devra nécessairement être fondée par ceux qui y sont intéressés, avec l'appui, si possible, de la Confédération. Mais même en supposant une participation efficace de la Confédération, les sacrifices que la caisse exigera de ses membres seront considérables.

Ce seront surtout les instructeurs d'un certain âge, qui pourraient être obligés de faire valoir leurs droits à la retraite dans un temps plus ou moins rapproché, qui devront, pour s'assurer une pension convenable, assumer des charges peut-être trop lourdes pour eux.

Notre société a accumulé peu à peu une fortune qui, avec les cotisations annuelles de ses membres, suffit largement à ses besoins. Elle peut disposer d'une partie considérable de ses fonds, sans pour cela restreindre ses dépenses. Nous ne croyons pas pouvoir faire un meilleur usage de notre argent qu'en l'employant à faciliter la fondation d'une caisse de pension de la manière que nous vous indiquons. Nous savons bien que la somme dont nous pouvons disposer, est petite en proportion de ce qu'exige une caisse de pension ; mais nous croyons qu'en l'accordant nous donnerons une impulsion vigoureuse à une entreprise que nous jugeons utile et nécessaire, tout en lui prêtant un appui moral, qui certainement ne sera pas sans effet.

Notre proposition sera en même temps une marque de sympathie et de reconnaissance envers nos camarades de l'instruction pour les grands services qu'ils rendent à notre armée. Nous recommandons en conséquence cette proposition à votre bienveillant accueil.

Une courte discussion s'est élevée ensuite de laquelle la proposition du comité central a été votée, étant entendu que cette votation n'avait aucun caractère définitif, et qu'une fois que l'étude du Comité central serait terminée, l'assemblée des délégués ou l'assemblée générale serait nantie d'une proposition ferme avec chiffres à l'appui.

Le compte de caisse pour la période du 1^{er} janvier 1893 au 30 juin 1895 accuse 51 930 fr. 45 aux recettes et 42 035 fr. 35 aux dépenses. Solde actif, 9895 fr. 10.

Le bilan, au 30 décembre 1895, accuse une fortune de 56 219 fr. 10, en augmentation de 8876 fr. 75 sur le bilan de 1892.

Comptes et bilans sont approuvés, ainsi que le budget 1896-1899, lequel porte 17 500 fr. en recettes et en dépenses. La séance est ensuite levée.

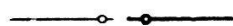
Le soir, un concert avec illumination fut donné dans le jardin des Beaux-Arts. Beaucoup d'animation. Soirée charmante.

Nous n'insisterons pas sur la seconde journée consacrée, la matinée, aux réunions par armes, l'après-midi à une délicieuse réception dans la villa de M. le colonel Alioth, à Arlesheim. Ici, une comédie de circonstance, due à M. le capitaine Vischer, de Bâle, décrit les amours d'un lieutenant pendant le siège de Huningue. Costumes superbes, excellente diction, entraînant communicatif, tout cela soulève à diverses reprises les applaudissements du public. Avant de quitter les lieux où le colonel Alioth a si aimablement reçu les dames bâloises et ses camarades de l'armée, M. le colonel Meister se fait, pour le remercier, l'interprète de tous.

Le soir un fort beau concert donné dans le jardin du Casino, par l'orchestre de la ville et la *Liedertafel*, termine la journée. La *Section de gymnastique* exécute quelques productions d'ensemble, pyramides, ballet, superbes de grâce, de force et de souplesse. Un brillant feu d'artifice fut tiré.

L'assemblée générale, suivie du banquet officiel, remplit la troisième journée. M. le colonel Secretan y présenta une conférence attentivement écoutée sur la *discipline*.

Quant au banquet, il fut plein d'entrain et termina dignement une fête dont tous les instants laisseront aux participants les plus agréables souvenirs.



Société de cavalerie.

Le 24 mai 1895, le comité de la Société de cavalerie de la Suisse occidentale a adressé à ses membres la circulaire suivante :

Messieurs et chers camarades,

L'assemblée générale ordinaire de notre Société a eu lieu le 12 mai à Lausanne.

Il y a été pris certaines résolutions qu'il importe de faire connaître à tous les membres de la Société.

Les comptes de 1894, que vous trouverez ci-contre, soldent par 3023 fr. 13 c., somme déposée à la Banque cantonale vaudoise, et qui constitue la fortune de notre Société.

C'est grâce au brillant résultat des courses d'Yverdon de 1894 que nous avons maintenant 2500 fr. environ de plus en caisse que l'année dernière.

Les comptes ont été adoptés après lecture du rapport de MM. les commissaires-vérificateurs.

La principale discussion a porté sur l'activité de la Société en 1894.

Telles que les avait votées l'assemblée générale tenue à Payerne en 1894, celle de Lausanne a confirmé les propositions du comité, qui sont les suivantes :

Les manœuvres de corps d'armée de 1895 exigent que tous nos cavaliers, sans exception, arrivent avec des chevaux bien préparés au service.

Cette préparation ne peut s'obtenir par les courses de chevaux telles que celles d'Yverdon ou Morges, qui ne réunissent qu'un nombre relativement faible de concurrents.

Tous les cavaliers, sans exception, doivent s'entraîner et mettre leurs chevaux en condition. — Pour y arriver le comité propose d'allouer des subsides s'élevant de 5 à 7 fr. par jour et par cavalier à tous ceux qui monteront à cheval dans les conditions requises par lui.

Il devra se former dans toute notre Suisse occidentale des groupes de cavaliers qui se réuniront pour monter à cheval, faire de l'équitation, des courses de fond et dans le terrain.

Chaque groupe s'adressera pour l'obtention du subside au président de la Société, lieutenant-colonel Lecoultré, à Avenches, en indiquant ce qu'il compte entreprendre, ainsi que le parcours ou la course qu'il entend faire.

Les indications seront données suivant la carte au $\frac{1}{100000}$.

Chaque groupe indiquera, si possible, quel officier l'accompagnera ou dirigera la ou les journées de courses ou de travail.

Suivant l'importance du travail, le comité allouera de 5 à 7 fr. par jour et par cavalier, somme représentant l'entretien de l'homme et du cheval pendant un jour.

De cette manière le comité espère que les 3000 fr. qui sont en caisse disparaîtront en grande partie et que nos cavaliers, profitant largement de cette caisse si bien remplie, monteront beaucoup à cheval et arriveront bien préparés aux manœuvres de cet automne.

Le comité compte sur l'initiative des officiers et sous-officiers pour faire réussir ses propositions et entraîner tous nos cavaliers avec eux.

Pour terminer, nous avisons tous les membres de la Société que les courses du Rennverein auront lieu le 9 juin à Berne, et qu'une invitation tout à fait spéciale de M. le lieutenant-colonel Wildbolz, engage les officiers, sous-officiers et soldats de la Suisse française à y participer. — Renseignements et inscriptions jusqu'au 5 juin, chez le major de cavalerie Karl Weber, Berne.

Au nom du comité :

Le Président,

E. LECOULTRE, lieut.-colonel.

Le Secrétaire,

J. REGAMEY, capitaine.

La première des courses d'entraînement ainsi proposées par la Société de cavalerie a eu lieu les 1, 2 et 3 juin. Y ont pris part sous les ordres du brigadier Louis Dufour, chef de conduite, les dragons J. Trabold et E^{le} Obrist, à Vevey; R. Bonjour, à Blonay; J. Allaman, Ch. Monney et Dubochet, à Montreux; Mounoud, à Territet, et Pittet, à Aigle. L'itinéraire de la course avait été arrêté comme suit avec le nombre approximatif de kilomètres :

Montreux	} 18 km.	Zweisimmen	} 11,5 km.
Aigle		Reidenbach-Boltigen	
Aigle	} 10 »	Boltigen	} 3,5 »
Sépey		Col du Bruch	
Sépey	} 8 »	Col du Bruch	} 18 »
Ot-Dessus		Charmey	
Ot-Dessus	} 16 »	Charmey	} 12 »
Gsteig		Bulle	
Gsteig	} 24 »	Bulle	} 24 »
Saanen		Châtel-St-Denis	
Saanen	} 16 »	Châtel-St-Denis	} 10 »
Zweisimmen		Blonay	

Itinéraire.

1^{er} jour. — Passage du col du Pillon. Coucher à Gessenay.

2^{me} jour. — Zweisimmen, Boltigen. Passage du Jaun. Coucher à Charmey.

3^{me} jour. — Bulle, Châtel-St-Denis. Retour.

C'est samedi, 1^{er} juin, à 6 $\frac{1}{2}$ h. du matin, que les dragons de Montreux, au nombre de 6, rejoints par 2 de Vevey, se mettent en route, après avoir bien examiné la ferrure de tous les chevaux.

Arrivés à 8 h. à Aigle, nous sommes rejoints par Pittet. Ainsi au complet, nous commençons l'interminable et poussiéreuse montée du Pillon. La chaleur est insupportable, les chevaux arrivent à Vers-l'Eglise, à 11 $\frac{1}{2}$ h., tout mouillés. Bien séchés, ils sont fourragés et reçoivent trois litres d'avoine.

A 1 $\frac{1}{2}$ h. nous recommençons la montée en conduisant nos chevaux par la bride jusqu'au sommet du col qui est atteint à 4 $\frac{1}{4}$ h. Nous sommes à 1552^m d'altitude. Après une heure passée à chercher sur la carte les noms des sommités et vallées visibles, la descente sur Gsteig commence, toujours à pied. Arrivés à 7 $\frac{1}{4}$ h. dans ce dernier village, nous rejoignons Gessenay en une heure de petit trot. Avant d'arriver nous prenons quelques faciles obstacles et nous baignons les pieds des chevaux.

Nos montures, logées au « Grand-Logis », sont bien fourragées et reçoivent 5 litres d'avoine. Le départ pour le lendemain est fixé à 7 $\frac{1}{2}$ heures.

A 5 $\frac{1}{2}$ h. les chevaux reçoivent 3 litres d'avoine. Départ à 7 $\frac{3}{4}$ heures.

Les chevaux, qui le premier jour étaient excités, sont plus calmes ; au bout d'une heure et quart d'un fort pas nous atteignons le col des Saanen Möser. Nous sommes à 1283^m d'altitude.

Tous les sommets sont couverts de brouillards. La descente sur Zweisimmen se fait à pied. De ce dernier village à Boltigen le trajet se fait au trot, alterné par quelques descentes au pas. Nous arrivons à Boltigen à 1 heure par une pluie diluvienne. Les chevaux sont examinés, trottés, tous sont intacts. Ils reçoivent peu de foin et 2 litres d'avoine. A 3 h. nous

nous remettons en route ; la pluie n'a pas cessé. La route du Jaun se détache à Reidenbach. Nous revenons donc sur nos pas et, à pied, nous nous engageons dans les innombrables lacets que fait la route pour gagner le sommet, où nous arrivons à 6 heures. La pluie a cessé, mais la vue qui est, au dire de l'aubergiste, magnifique, est nulle. Nous sommes à 1557^m. La descente se fait par une route rapide, bordée à certains endroits par des précipices de plusieurs centaines de mètres de profondeur ; elle est couverte de gros cailloux, ce qui demande beaucoup d'attention auprès des chevaux.

A Bellegarde la descente est terminée et la route se poursuit au trot dans une vallée bordée de rochers à pics et à 8 $\frac{1}{4}$ h. nous arrivons à Charmey. Les chevaux sont trottés, examinés, aucun ne boite ; deux sont un peu échauffés, on leur donne du son. La ration d'avoine est de 5 litres.

Départ de Charmey à 7 $\frac{1}{2}$ h. Au départ les chevaux sont un peu raides, un trot jusqu'à la descente de Bataille les remet bientôt dans leur état normal et nous arrivons à 10 h. à Bulle. Une halte y est décidée, nous fourrageons les chevaux et nous leur donnons 3 litres d'avoine.

Le départ a lieu à 2 h. Entre Vaulruz et Semsales, il est fait plusieurs sauts de haies et fossés. A Blonay, les dragons de Vevey nous quittent. Le reste de la troupe arrive à Montreux à 6 $\frac{1}{4}$ h.

Tous les chevaux sans exception ont fort bien supporté la course. A part quelques mollettes rien d'anormal ne s'est présenté, aucun n'a boité ; nous avons remarqué que deux des chevaux qui avaient fait de ces courses de fond avaient particulièrement bien supporté la course, ce sont ceux d'Obrist et le mien.

ACTES OFFICIELS

MM. Hermann Keller, d'Aarau, capitaine dans l'état-major général à Berne ; Gaspard Iselin, de Glaris, premier-lieutenant d'infanterie ; Marc Warnery, de Morges (Vaud), lieutenant d'infanterie à Lausanne ; Pierre Brunner, de Küblis (Grisons), premier-lieutenant d'infanterie, actuellement aspirants-instructeurs, ont été nommés le 18 juin instructeurs de II^{me} classe pour l'infanterie.